



CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR
D'OSTÉOPATHIE

Bulletin d'inscription - 2020/2021

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE ET MÉDECIN

P H O T O

PREMIÈRE ANNÉE DE FORMATION

NOM : _____

ADRESSE DE FACTURATION

PRÉNOM : _____

N° : _____

Date de naissance : ____/____/____

Voie : _____

Lieu : _____

Code postal : _____

Téléphone professionnel : _____

Ville : _____

Portable : _____

Pays : _____

Mail : _____

Fait à : _____ Le : ____/____/____

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement au bulletin :

Règlement des droits d'inscription : un chèque de 380 € (recouvrement immédiat) couvrant les frais d'ouverture du dossier. En cas de désistement, les droits d'inscription ne sont pas remboursés.

Règlement des frais de Formation selon 3 modalités :

- Paiement comptant par :
 - Chèque de 5 430 € (encaissé le 22 septembre 2020)
 - Virement en un règlement de 5 430 € (encaissé le 22 septembre 2020)
- Paiement en 3 fois par chèque ou virement :
 - Paiement par 3 chèques de 1 810 €
 - Paiement par 3 virements de 1 810 €
(Encaissés les 22 du mois : septembre 2020, décembre 2020 et mars 2021).
- Paiement en 10 fois par chèque ou virement :
 - Paiement par 10 chèques de 543 €
 - Paiement par 10 virements de 543 €
(Encaissés les 22 de chaque mois de septembre 2020 à juin 2021)
- **Chèque :** Merci de joindre la totalité des chèques au présent bulletin, à l'ordre du CSO PARIS, et de les envoyer au siège du CSO Paris - 67 boulevard de Courcelles 75008 Paris.
- **Virement :** Crédit Agricole Rue de Courcelles. IBAN : FR76 1820 6002 4960 2713 8101 661 – BIC : AGRIFRPP882.

L'assurance Responsabilité Civile étudiant en ostéopathie est obligatoire.

S.A.S. au capital de 10 000 € - RCS Paris 520 993 403
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé Hors contrat
Agrément du Rectorat de l'Académie de Versailles n° 092 2680 N
Agrément du Ministère de la Santé par arrêté du 7 juillet 2015
67 boulevard de Courcelles - 75008 Paris • Tél. : 01 47 66 30 55

www.osteofr